

## ONI au vaccin ...

## NON à la stigmatisation et à l'atteinte aux libertés individuelles.

## La démocratie est la force d'être libre de nos choix

Suite à l'allocution du **Président de la République Emmanuel Macron**, la **Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale** ne peut accepter la stigmatisation des personnels soignants, non-soignants, aides à domicile et professionnels de la filière médicosociale. Elle ne peut accepter non plus, **l'atteinte aux libertés individuelles** que pose le principe de l'obligation vaccinale des agents de la fonction publique territoriale concernés sous peine de sanctions. De plus, l'incohérence de la communication politique depuis le début de la crise sanitaire et la culpabilisation de ces derniers jours ont fait émerger la perte de confiance dans le discours gouvernemental.

Nous ne sommes pas contre le vaccin car il est essentiel pour sortir de cette pandémie. Toutefois, il est important de convaincre les personnels plutôt que de les contraindre à l'obligation car cela constitue une atteinte grave aux libertés individuelles.

En effet, si certaines personnes, plus vulnérables, ont plus de risques de développer une forme grave de la Covid 19, cela ne doit pas concourir à l'obligation vaccinale de tous.

**Un perpétuel désordre**... Cette décision montre une fois de plus l'absence de reconnaissance de notre gouvernement envers ses agents territoriaux. Il doit prendre toutes ses responsabilités une prise en compte facilitée voire systématique de la Covid 19 en maladie professionnelle.

«La Force Autonome, c'est la Force d'être Libre»